**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 08 mai 2019**

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 **-----------------------**

 **MISSION PERMANENTE**

 **AUPRES DE L’OFFICE DES NATIONS UNIES**

 **Vérifier au prononcé**

**Projet de déclaration de la délégation sénégalaise**

**lors de l’EPU du Royaume de Bhoutan (le 08 mai 2019)**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à celle du Royaume de Bhoutan et la félicite pour le rapport de son pays à ce 3ème cycle de l’EPU, renseignant à suffisance sur l’état de la mise œuvre des 103 recommandations acceptées sur les 163 qui lui avaient été adressées à l’occasion de son passage au 2ème cycle de l’examen, en 2014.

Le Sénégal fait part de son appréciation positive sur les mécanismes innovants de financement du secteur de la santé, à travers, notamment, les réserves du fonds bhoutanais d’affectation spéciale aux soins de santé, qui, combinés à la gratuité des services de santé de base, concourent à l’atteinte de la couverture sanitaire universelle.

 En termes de perspectives, le Sénégal se réjouit des engagements pris par le Gouvernement bhoutanais de continuer à s’inspirer des meilleures pratiques internationales en matière de promotion des droits de l’homme, à davantage se focaliser sur les questions relatives aux femmes et aux enfants et à examiner les instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme.

A cet effet, mon pays voudrait adresser au Bhoutan les recommandations suivantes :

1/ ratifier la Convention internationale sur l’élimination de toutes formes de discrimination raciale ;

2/ ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;

**Je Vous remercie**